

Prévention des piqûres de tiques et maladie de Lyme

La **maladie de Lyme** est une infection non contagieuse due à une bactérie transportée par une tique (risque maximum entre avril et novembre). Toutes les tiques ne sont pas infectées par la maladie. Lors de promenades au cœur de la nature, il faut se protéger en portant des vêtements longs couvrant bras et jambes, rester sur les chemins, éviter les broussailles et les hautes herbes. Au retour, une vérification de la peau s'impose car la tique peut rester accrochée sans que l'on ne s'en aperçoive, sa piqûre étant indolore. S'il y a piqûre, une surveillance de la peau reste indispensable. Une plaque rouge peut survenir dans les 3 à 30 jours et s'étend en cercle.



Avec ou sans plaque, une consultation médicale s'impose en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle quelques semaines ou mois après la piqûre. Sans traitement, un risque d'apparition d'atteinte des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peut apparaître. Pour enlever la tique, utilisez un tire-tique et désinfectez la zone avec un antiseptique.

Bonne randonnée !



ÉDITO

Le Conseil Municipal vient de voter le dernier budget du mandat en cours. Comme nous l'avons déjà exprimé plusieurs fois, la gestion budgétaire aura été une préoccupation essentielle au cours de ces 5 années écoulées.

Nous avons relevé le défi de ne pas augmenter l'imposition locale tout en faisant face à une perte de dotations cumulée de 430.000 € et en continuant à assurer le même niveau de prestations des services communaux.

Nous avons cependant pu réaliser des travaux de modernisation et d'entretien en obtenant des subventions nous permettant de compenser ce déficit. Dans les mois à venir, sont prévus : la rénovation du chauffage de la salle des loisirs (installation d'une pompe à chaleur), la mise aux normes PMR et la restructuration de l'Accueil de loisirs, le démoussage ainsi que la réfection des toitures de l'église et du Centre de loisirs. La réhabilitation de la Croix Boissée inscrite au titre des monuments historiques et située au Nord de notre village débutera d'ici la fin de l'année.

La vie associative reste toujours bien active en ce printemps 2019. L'évènement « Une Jonquille pour Curie » a été une fois de plus un week-end caritatif remarquable pour notre commune. L'association « Leudeville, Un sourire pour la vie » a reversé 17.000 € à l'Institut Curie grâce à la générosité d'un public qui s'est largement mobilisé à cette occasion, au même titre que les nombreux bénévoles présents.

Le 26 mai prochain se dérouleront les élections européennes. Chaque scrutin est important et je vous encourage vivement à y participer.

Jean-Pierre Lecomte



Dossier Budget Municipal

Evènements à ne pas manquer



Vendredi	Dimanche
- Fête Foraine - Distribution des tickets de manèges aux enfants des écoles élémentaire et maternelle.	- Fête Foraine BROCANTE (bulletin d'inscription disponible en mairie ou www.leudeville.fr - A remettre en mairie.) - 11h - 17h : Animation Musicale 91st Gâtinais Highlanders Pipe Band
Samedi	Lundi
- Fête Foraine - A partir de 8h30 : Distribution de brioches - A partir de 13h00 : Inscription au stade de Leudeville TOURNOI DE PÉTANQUE Début du tournoi à 13h30 - Animation d'aéromodélisme avec l'aéroclub des Cigognes.	- Fête Foraine
	Mardi 21 mai
	- 16h30 : Rendez-vous à l'école élémentaire des Tilleuls pour le goûter offert aux enfants des écoles élémentaire et maternelle.

[Buvette & restauration sur place](#)

[Comité des fêtes de leudeville](#)

BROCANTE : L'organisation de la brocante a été confiée à la société PENICHOST ORGANISATION.

Les tarifs CHANGENT : Leudevillois 3€/ml - Extérieurs : 5€/ml

AGENDA

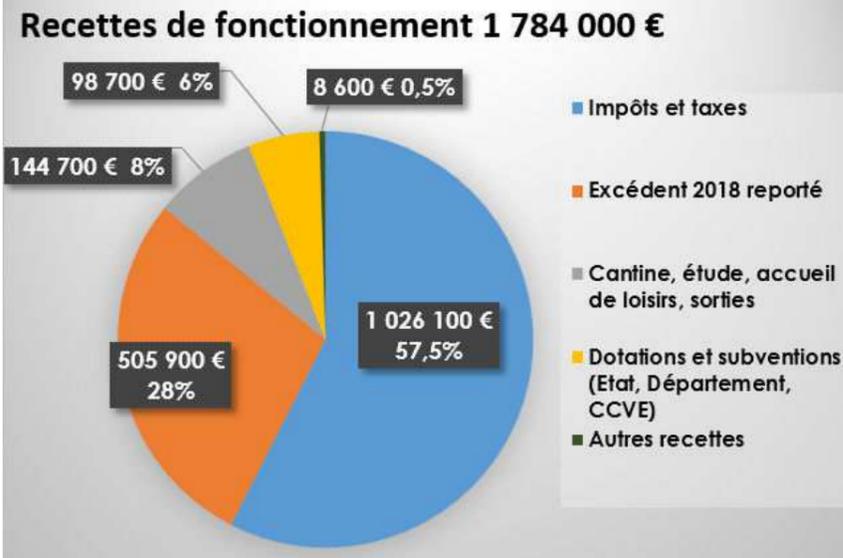
- 1er mai : Distribution du muguet aux + de 85 ans
- 08 mai : Commémoration du 8 mai 1945
- 11 mai : Sortie Jeunes « Space Jump »
- 11 mai : Soirée Théâtre par l'Association « Mon théâtre pour ton cartable »
- 16 mai : Sortie culturelle : Quartier Mouffetard
- 18-19 mai : Fête du village, Brocante
- 18 mai : Tournoi de Pétanque
- 25 mai : Sortie Jeunes au Parc Astérix
- 26 mai : Elections européennes
- 13 juin : Sortie culturelle : « Armada » Rouen
- 15 juin : Concert Musique Buissonnière
- 22 juin : Fête de la Saint Jean, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et fête de la musique
- 28 juin : Remise des calculatrices aux CM2 et livres aux grands, section de Maternelle

Retrouvez toute l'actualité municipale sur www.leudeville.fr

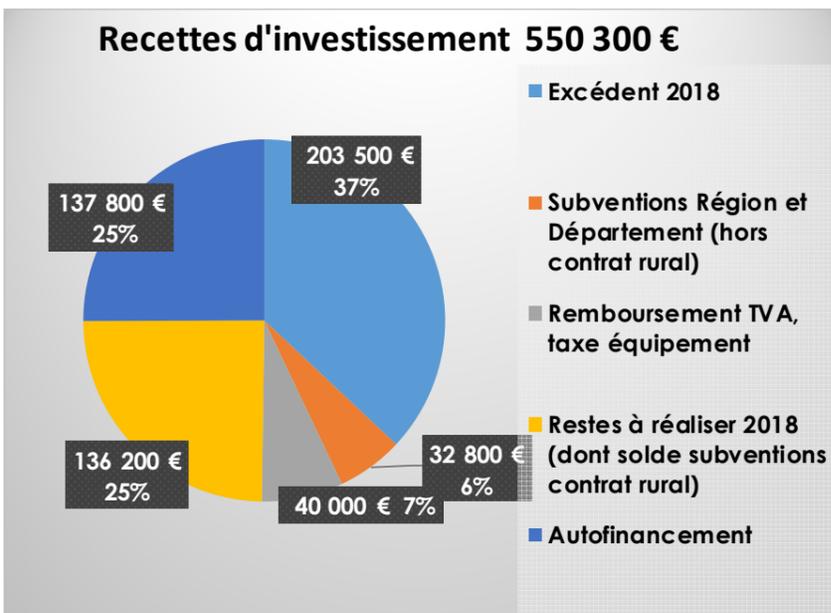
Flash info, édition avril 2019
 Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
 Crédits photos : Service Communication



FONCTIONNEMENT : 1 784 000 €



INVESTISSEMENT : 550 300 €



LES CHIFFRES CLES

Excédent 2018 reporté en 2019
505 900 €

Budget 2019

Investissement : 550 300 €
Fonctionnement : 1 784 000 €

Total 2 334 300 €

Dette par habitant = 202 €

Moyenne de l'Essonne: 621 €/habitant (2017)

Baisse Dotation Etat - 70 % depuis 2012
Perte cumulée dotations (Etat + CCVE) depuis 2013 - 430 000 €

Pas d'augmentation des taux d'imposition communale en 2019

Le frelon asiatique, est un **insecte nuisible**, envahissant et dangereux pour l'homme et l'abeille. Il est apparu en 2004 dans le Sud Ouest de la France, où il a été importé dans des poteries par un paysagiste en provenance d'Asie. Depuis il s'est propagé à travers toute la France et envahit maintenant l'Europe. Les premiers insectes ont fait leur apparition en 2016 à Leudeville, puis se sont multipliés. En Ile de France, le nombre de nids a été multiplié par 10 en 3 ans.

Comment l'identifier : Il est plus sombre que le frelon local, thorax noir, et il a les pattes jaunes. Particularité, il a un vol stationnaire devant la ruche pour attraper les abeilles qui rentrent chargées de nectar. (photo) Les nids sont faits de cellulose (papier mâché à partir de bois mort) deviennent très gros en fin d'été. Ils peuvent atteindre plus de 80cm de hauteur, et sont souvent situés très haut dans les grands arbres.

Un nid peut compter 2000 individus, et propager 400 reines dans l'année à plusieurs km alentour, assurant ainsi sa descendance et sa prolifération.

Le frelon se nourrit essentiellement d'insectes, principalement des abeilles. **Chaque frelon pouvant tuer jusqu'à 70 abeilles par jour**, il décime une ruche en quelques semaines. Les abeilles déjà affaiblies par les pesticides et la raréfaction des fleurs, sont en grand danger de disparition.

Piégeage : Actuellement, nous ne savons pas l'éradiquer, il est donc impératif d'en diminuer la pression en le piégeant. Chacun peut installer un ou plusieurs pièges dans son jardin (photo) Recette : 1 bière brune 250ml, 1 verre de vin blanc, 1/2 verre sirop fruits rouge. En Mars-Avril, les reines sortent de leur hibernation (tas de bois, feuilles mortes, tas de compost). Chaque fondatrice détruite au printemps ce sont des milliers d'insectes en moins. Puis pendant l'été et jusqu'à l'automne les populations deviennent très importantes. Les frelons ainsi supprimés permettent de maintenir un équilibre dans la biodiversité des insectes.

Destruction : Si vous repérez un nid (photo), n'approchez pas, n'y touchez pas. Signalez-le à la mairie qui peut vous communiquer les coordonnées d'un désinsectiseur.

En cas de piqûre : Attention, une piqûre de frelon peut être très dangereuse, la quantité de venin injecté est proportionnelle à sa taille, soit 3 fois une guêpe ou une abeille. En cas de piqûre, approcher une source de chaleur, sèche cheveux ou cigarette pendant quelques minutes (ce qui dégrade le venin), puis appliquer un glaçon pour dégonfler et soulager la douleur.

Allergiques : toujours avoir une piqûre d'adrénaline avec soi. S'il s'agit d'une réaction violente, difficultés à respirer, appeler les pompiers (18).

Le frelon Asiatique

Vespa velutina



Taille adulte

Reine : 24-32 mm
Ouvrière : 17-26 mm
Mâle : 19-27 mm

Description

La tête est orange avec un front noir. Le thorax est entièrement brun noir. L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment jaune orangé. Les pattes sont jaunes à leur extrémité.

Le frelon Européen

Vespa crabro

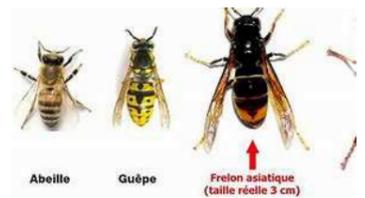


Taille adulte

Reine : 27-39 mm
Ouvrière : 19-30 mm
Mâle : 21-31 mm

Description

La tête est jaune avec un front orangé. Le thorax est taché de roux de noir et de jaune. L'abdomen est entièrement jaune rayé de noir. Les pattes sont brunes.



Le 12 avril **M. Trota et M. Cocheteau**, tous deux apiculteurs leudevillois sont intervenus à l'école élémentaire pour expliquer la vie d'une ruche avec ses abeilles ainsi que les attaques de frelons. Les élèves ont manifesté un grand intérêt pour participer à la **campagne anti-frelons**.

Chaque enfant a en effet pu réaliser au cours de cette session son propre piège. Nous remercions les intervenants d'avoir fait partager leurs connaissances et expériences tout en procurant un moment ludique.

Le Dossier Médical Partagé est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé. Il vous permet de le partager avec les professionnels de santé de votre choix (même à l'hôpital) qui en ont besoin pour vous soigner efficacement. On y retrouve :

- Votre historique de soins des 24 derniers mois automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie
- Vos pathologies et allergies éventuelles
- Vos traitements
- Vos comptes-rendus d'hospitalisation et de consultations
- Vos résultats d'examens (radios, analyses biologiques ...)
- Vos directives anticipées pour votre fin de vie
- Les coordonnées de vos proches à prévenir en cas d'urgence



Quels sont ses avantages ?

- Garder sereinement vos coordonnées de santé en ligne et les transmettre à vos professionnels de santé
- Simplifier la transmission de vos antécédents médicaux
- Eviter les examens ou prescriptions inutiles
- Eviter les interactions médicamenteuses
- Mieux vous prendre en charge en cas d'urgence

Comment le créer ?

Sa création s'effectue chez tous les professionnels de santé ou au sein de tous les établissements de santé (carte vitale obligatoire). Un autocollant DMP sera mis sur votre carte vitale. Il peut aussi être créé en ligne.

Comment y accéder ?

Connectez-vous au site dmp.fr, cliquer sur « j'accède à mon DMP » et saisissez vos identifiants

Son accès est protégé par la loi. La médecine du travail, les mutuelles et assurances, les banques, les employeurs ne peuvent pas y accéder.

En savoir plus : Tél : 0810 331 133 du lundi au vendredi de 8H30 à 17H30 service 0,06 €/mn + prix d'un appel local.

Partir à la retraite

Faire votre demande de départ 6 mois avant le jour J

Contrôler au préalable votre relevé de situation individuelle

Fournir un ensemble de justificatifs dont la liste accompagne le formulaire de demande

(mesdemarchesretraites.fr)

Contacts :

Régime général : www.lassuranceretraite.fr / 3960

(0,06 €/mn + prix d'un appel local)

Salarié agricole : www.msq.fr (coordonnées des caisses sur le site)

Retraite complémentaire des salariés : www.agirc-arco.fr

(fusion depuis le 01/01/19) / 0 820 200 189

(0,09€/mn + prix d'un appel local)

Sécurité sociale des artisans, commerçants et industriels (base et complémentaire) www.secu-independants.fr

/ 3648 (prix d'un appel local)

Fonctionnaires de l'Etat : retraitesdeletat.gouv.fr / 02

40 08 87 65 (prix d'un appel local)

Fonction publique territoriale et hospitalière :

cnral.retraites.fr / 05 56 11 33 35 (prix d'un appel local)

Recours

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les tribunaux des affaires de sécurité sociale et les commissions départementales d'aide sociale sont supprimés. Pour contester une décision d'un organisme de sécurité sociale ou de l'aide sociale d'un département (à propos d'une récupération sur succession ou mise en œuvre de l'obligation alimentaire par ex) si le recours à l'amiable n'aboutit pas, il faut saisir le Tribunal de Grande Instance spécialisé.

Le recours à un avocat n'est pas obligatoire.

Pour contester une décision relative à l'APA (Aide Personnalisée d'Autonomie), il convient de faire un recours à l'amiable en saisissant les services de l'aide sociale du département en recommandé avec AR dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée. Si cette démarche échoue, il est possible de saisir le Tribunal Administratif.

Nouveau numéro d'aide aux victimes

mis en place par le Ministère de la Justice (gratuit, 7 jrs sur 7, de 9 h à 19 h) : **116 006**

Montant maximum de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)

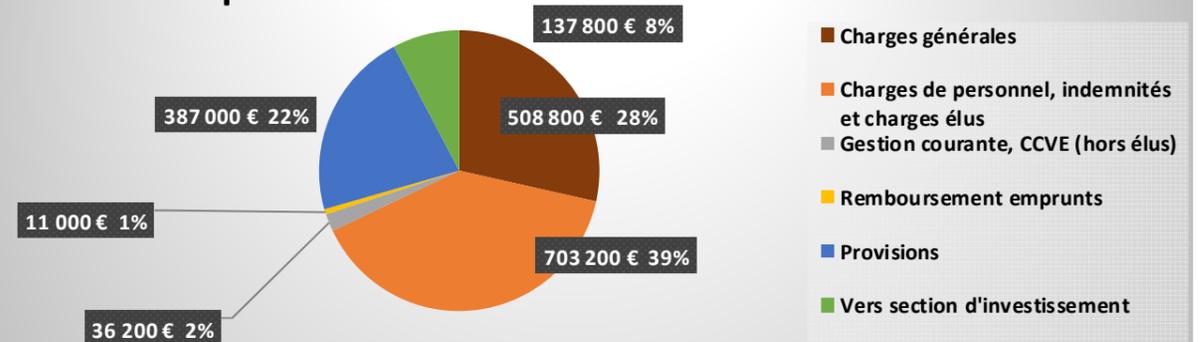
Ex : minimum vieillesse **868 €/ mois**

Risque d'épisodes caniculaires

Un registre est ouvert en mairie. Les Leudevillois de **60 ans et plus** peuvent s'y inscrire bénéficiant ainsi d'une surveillance particulière du CCAS lors des périodes de fortes chaleurs.

FONCTIONNEMENT : 1 784 000 €

Dépenses de fonctionnement 1 784 000 €



Charges générales : 508 800 €

- Contrats de prestations et maintenance = 198 600 €
- Fêtes et cérémonies, sorties = 78 300 €
- Cantine, goûters = 71 700 €
- Eau, électricité, chauffage, carburant, frais de communication et affranchissement = 87 100 €
- Equipements, fournitures = 42 200 €
- Honoraires, assurances = 30 900 €

Charges de personnel : 703 200 € (2/3 salaires, 1/3 cotisations patronales)

Dont indemnités et charges des élus = 59 800 €

Gestion courante (hors coût élus) : 36 200 €

- Associations, CCAS = 14 400 €

- CCVE = 21 800 €

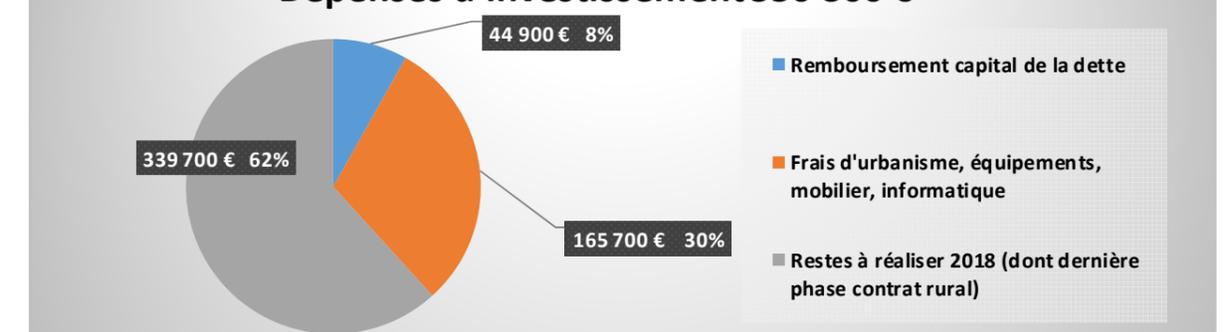
Remboursement emprunts (intérêts) : 11 000 €

Virement à la section d'investissement : 137 800 €

Provisions pour dépenses imprévues : 387 000 €

INVESTISSEMENT : 550 300 €

Dépenses d'investissement 550 300 €



Dépenses 2018 reportées sur 2019 : 339 700 €

(Travaux bâtiments, voiries, aménagements, équipements et contrat rural)

Remboursement emprunts (capital) : 44 900 €

Frais d'urbanisme, équipements, mobilier, informatique = 165 700 €

Dernière phase du contrat rural validé par la Région et le Département

- Mise aux normes de l'Accueil de Loisirs (PMR)

- Remplacement du chauffage de la salle des loisirs

Travaux subventionnés à 40 % par la Région et 30 % par le Département.

Délibérations du Conseil Municipal du 25 mars 2019

1. Approbation du Conseil Municipal du 25 février 2019
2. Délibération : Vote du compte administratif 2018 de la commune et du compte de gestion
3. Délibération : Affectation du résultat de 2018
4. Délibération : Vote du Budget primitif 2019 de la commune
5. Délibération : Vote des subventions aux associations
6. Délibération : Vote des taux 2019
7. Délibération : Vote du compte administratif 2018 de l'assainissement
8. Délibération : Signature d'une convention de partenariat avec le Département de L'Essonne relative aux dispositifs en direction des jeunes en difficulté d'insertion
9. Tarif salle des fêtes

Elections européennes : scrutin unique du 26 mai 2019

Rappel : Pour voter, vous devez prouver votre identité (la carte d'électeur seule ne suffit pas).

Vous êtes Français : voici la liste des documents officiels pouvant être présentés (arrêté du 16 novembre 2018)

- Carte nationale d'identité (valable ou périmée depuis moins de 5 ans) : sont donc acceptées les cartes émises depuis moins de 20 ans
- Passeport (valable ou périmé depuis moins de 5 ans) : sont donc acceptés les passeports émis depuis moins de 15 ans
- Carte vitale avec photographie
- Permis de conduire sécurisé (en cours de validité) conforme au format « Union européenne »
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d' élu local (en cours de validité) avec photographie délivrée par le représentant de l'Etat
- Carte d'identité ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie délivrée par les autorités militaires
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité) délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Vous êtes Européen : la liste des documents officiels pouvant être présentés est consultable sur le site : service-public.fr

Le vote se déroulera en salle du Conseil municipal de 8 H à 20 H.

RAPPEL : Nuisances sonores !

L'utilisation d'engins à moteur (tondeuses, tronçonneuses, etc...) est réglementée.

Les horaires autorisés sont les suivants :

**Semaine: 8 h 30 à 12 h 00
et 14 h 00 à 19 h 00**

**Samedi : 9 h 00 à 12 h 00
et 15 h 00 à 18 h 00**

**Dimanche et jours fériés :
10 h 00 à 12 h 00**

PASSAGE BALAYEUSE 2019

La balayeuse pour le nettoyage des caniveaux passera sur la commune aux dates suivantes :

Mercredi 12 juin
Mercredi 11 septembre
Mercredi 16 octobre
Mercredi 6 novembre
Mercredi 27 novembre
Mercredi 18 décembre

Veillez à **ne pas laisser vos voitures stationnées le long des trottoirs à ces dates**, afin de ne pas gêner son passage.

Merci de votre compréhension.

Le PVT (Programme Vacances Travail) : un visa pour partir travailler à l'étranger

Vous avez entre 18 et 30 ans (35 ans dans certains pays) et vous souhaitez voyager, apprendre une langue étrangère et travailler à l'autre bout du monde ? Le PVT est fait pour vous ! Il s'agit d'un **visa d'immigration temporaire**. La France a signé des accords avec 14 pays partenaires (Canada, Chili, Japon, Argentine, Brésil, Australie ...). En 2016, près de 40 000 français sont partis dans ce cadre. Il faut noter que tous les accords PVT ne sont pas identiques. Les conditions changent avec le pays (âge limite, quotas, documents demandés, programmes). Il faut penser que s'assurer à l'étranger est souvent obligatoire mais assez complexe.



LA COMMUNE DE LEUDEVILLE RECHERCHE :

Un animateur / Une animatrice
Diplôme BAFA ou équivalent

du 8 juillet au 31 juillet 2019

Avec un séjour de vacances
du 15 au 21 juillet 2019

Envoyez votre lettre de motivation + CV

à :

accueildeloisirs@leudeville.fr

Renseignements :

Mairie : 01 69 14 81 52

Accueil de Loisirs : 01 64 56 08 22

SORTIE SPACE JUMP
Parc à trampolines
samedi 11 mai
Inscription en mairie
à partir du 2 mai et
avant le 7 mai

Organisée par le Conseil Municipal des Enfants et la Mairie de Leudeville

SAMEDI 11 MAI 2019
de 13H30 à 17H15
sur inscription en mairie à partir du 2 mai 2019 et avant le 7 mai 2019

Au programme :
• 13h30 : rendez-vous à la mairie
• 14h - 16h : SPACE JUMP (Fleury Menégot)
• 16h : retour à Leudeville
• 16h30 - 17h15 : goûter dans le jardin de la salle des fêtes ou en cas de pluie à la salle des fêtes

POUR LES ENFANTS DE 9 ANS (CM1) à 13 ANS (5ème) DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES !
PARTICIPATION : 15 € PAR PERSONNE (à retourner)
20 € (à retourner) : une seule inscription à retourner - par le responsable

Les spots et objets sont interdits. Merci de venir en tenue de sport sans bijoux et sans chaussures à lanières.

LES ANCIENS ACCOMPAGNÉS PAR ACCOMPAGNÉS (NOTES ADULTES) : 20€ MAXI

SORTIE PARC ASTERIX
samedi 25 mai
Inscription en mairie
à partir du 4 mai et
avant le 18 mai

MAIRIE DE LEUDEVILLE, Service Jeunesse

SAMEDI 25 MAI 2019

PARC Asterix PARIS

INSCRIPTIONS à partir du 4 mai et avant le 18 mai 2019
Mairie de Leudeville : 01.69.14.81.52

LES JEUNES DE 11 ANS (5ème) à 17 ANS DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES !
PARTICIPATION : 20 € PAR PERSONNE (à retourner)
27 € (adultes)

UNE SEULE INSCRIPTION - EXTÉRIEUR - PAR LEUDEVILLE

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :
9H30 : RENDRE-VOUS DEVANT LA MAIRIE
10H : Pique-nique et goûter (à apporter)
12H : RETOUR À LEUDEVILLE

Le CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)

Cette contribution de 90 euros permettra d'améliorer les conditions de vie sur les campus. Son paiement est obligatoire pour s'inscrire dans tout établissement de l'enseignement supérieur. Collectée par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), elle concerne la santé, le bien-être, le sport et la culture. Elle favorise l'accompagnement social, soutient les actions culturelles et sportives, mais aussi les actions d'éducation et de prévention santé.

<https://cvec.etudiant.gov.fr>

Les jeunes et le permis de conduire

Depuis le 1^{er} janvier 2019, une formation post permis de 7H en auto-école labellisée permet aux jeunes conducteurs n'ayant commis aucune infraction de **réduire de 3 à 2 ans le délai pour l'obtention des 12 points**. Ceux qui ont opté pour la conduite accompagnée peuvent aussi en bénéficier : dans ce cas la période probatoire se verra réduite de 24 à 18 mois.

Cette formation facultative et payante pourra être suivie entre les 6^{ème} et 12^{ème} mois après l'obtention du permis. Ce dispositif ne concerne que les titulaires d'un premier permis. Le but reste de corriger les mauvaises habitudes prises au cours des premiers mois de permis et de les corriger.



JONQUILLE POUR CURIE



La campagne « Une jonquille pour Curie »

s'achève sur Leudeville avec un bilan très positif. Après cette 4^{ème} édition riche d'évènements, de rencontres et d'espoir, l'Association « Leudeville, Un sourire pour la Vie » organisatrice de l'action, va remettre à l'Institut Curie un chèque de **17.000 €** qui s'ajouteront à la collecte nationale destinée cette année à financer la recherche fondamentale, premier maillon de la recherche scientifique contre le cancer.

Nous remercions vivement tous les bénévoles, la Municipalité, les Leudevillois, les enseignants et élèves de l'Ecole maternelle, Messieurs LLeu et Payen, pour l'aide, le soutien, la générosité... et tous ces bons moments de vie partagés.

Avec ce cocktail d'énergie, d'espoir, d'altruisme et de volonté, notre engagement auprès de l'Institut Curie est un puissant encouragement pour les chercheurs, les soignants et les patients qui pourront continuer à imaginer et bâtir leur projet de vie. Rappelons que cette formidable mobilisation est essentielle pour continuer le combat contre le cancer et faire avancer la recherche et l'innovation médicale.

En attendant la 5^{ème} édition en mars 2020, nous vous donnons rendez-vous le 2 novembre pour un repas breton suivi d'un fest noz dans le cadre d'Octobre rose. Merci à vous tous ! (Christine Lecesne)



INFO SENIORS

Ateliers numériques gratuits à destination des 60 ans et plus (débutants et personnes souhaitant approfondir leurs connaissances)

« **Séniors numériquement vôtres** » est une opération menée conjointement par la commune de Leudeville et le PASI (Pôle Autonomie Santé Informatique) afin de vous proposer de participer à des ateliers numériques portant sur :

- L'utilisation des outils informatiques (ordinateurs, tablettes, smartphones)
- La manipulation des logiciels les plus courants
- La navigation sur internet
- La découverte des réseaux sociaux et d'autres moyens de communication (Skype...)
- La possibilité d'effectuer des démarches administratives, etc...



Ils pourront être organisés dès septembre sous forme de **5 sessions de 2 heures** chacune de manière hebdomadaire (hors vacances scolaires) rassemblant 5 à 6 participants sous la responsabilité d'un animateur professionnel.

Si vous êtes intéressés, **inscrivez vous en mairie avant le 1^{er} juin** au **01 69 14 81 52**.

Ensuite un formulaire sera documenté avec vous afin de connaître votre niveau, vos besoins.

Puis il sera transmis à l'organisme pour qu'il puisse organiser au mieux ces ateliers.

La totalité du matériel dont vous aurez besoin sur place vous sera fourni.

Pour plus de renseignements, contactez **Mme FAIX, responsable CCAS, par l'intermédiaire de la mairie.**

- **La toiture de l'église Saint-Martin** va faire l'objet de travaux de démoissage. Il sera également procédé au remplacement de quelques tuiles défectueuses. Ces travaux seront réalisés avant l'été 2019.



- Dans le cadre de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 relative à l'accessibilité des établissements recevant du public et des bâtiments à usage d'habitation, obligation est faite de mettre en accessibilité **PMR** à toute **personne à mobilité réduite** ou ayant un handicap tout établissement accueillant du public. A cet effet, le chantier de **mise aux normes PMR de l'Accueil de Loisirs** est prévu de démarrer le 6 mai pour une durée de 2 mois environ. Pendant la durée des travaux, l'Accueil de Loisirs sera transféré temporairement dans les locaux de l'Ecole Maternelle.

Travaux Pont SNCF Marolles en Hurepoix !

ATTENTION : Révision et entretien du pont de Marolles au-dessus des voies ferroviaires de mai à septembre 2019. (Av. Charles de Gaulle / D 26).

du 17 juin au 28 juillet 2019 : la circulation automobile se fera sur une voie en alternance.

du 29 juillet au 31 août : le pont sera totalement fermé à la circulation routière.

Seuls les piétons et cyclistes (« pied à terre ») pourront l'emprunter durant la durée des travaux.



CCVE

TEOM : la taxe sur les ordures ménagères va augmenter

Le 1^{er} janvier 2018, Leudeville a rejoint le **SIREDOM**, syndicat de collecte des déchets ménagers, suite à une fusion avec le **SICTOM**, petit syndicat duquel nous dépendions auparavant.

Nous n'étions pas favorables à cette fusion qui est encore une conséquence négative de la loi NOTRe. La raison principale est que nous perdons une structure de taille raisonnable pour arriver à la création de « monstres administratifs » ingouvernables, ingérables et donc plus coûteux pour le contribuable contrairement au but initial recherché.

Comme on n'attire pas les mouches avec du vinaigre, la 1^{ère} année (2018) avait fait l'objet d'une baisse de notre taxe (TEOM) à hauteur de **18%**.

En juin 2018, à coups de courriers officiels et de publications tapageuses dans la presse, le Président du **SIREDOM** a annoncé une nouvelle baisse de **2,4% pour 2019**.

Nous pensions que, pour une fois, nos doutes allaient être démentis mais c'était trop beau pour que cela dure et il est bien connu que « les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent »...

C'était en effet sans compter sur les imprévus judiciaires du SIREDOM dont la sanction est tombée dès juillet 2018. **Avec une perte de 4,5 Mo d'euros**, la conséquence est que Leudeville subira une **hausse de la TEOM à hauteur de 11,2% pour 2019**. Il est à craindre, pour les années futures, une reconduction de cette situation...

La Municipalité de Leudeville s'est opposée fermement à cette hausse que nous considérons comme une punition injustifiée. Lors du dernier conseil communautaire, les deux représentants de Leudeville ont voté négativement cette délibération.

Vous découvrirez malheureusement cette augmentation à la réception de votre taxe foncière.



1. La 4^{ème} édition de la soirée jeux de société / pizzas a eu lieu le samedi 16 mars. 48 enfants et 2 parents ont participé à cette soirée bien animée.

Nous remercions l'association Chaos Lord pour sa présence et son investissement ainsi que Franky Pizzas pour les boissons et les bonbons offerts aux enfants.



2. Notre traditionnelle **chasse aux Oeufs de Pâques** s'est déroulée cette année dimanche 21 avril sous un soleil généreux. La quarantaine d'enfants présents a pu repartir les uns avec un petit panier, les autres avec un sac bien garni.

Enfants, parents et grands parents également ont apprécié ce moment simple de convivialité et de partage.

SORTIES CULTURELLES



3. Au programme de la sortie du jeudi **21 mars** a été proposée la visite du **musée Nissim de Camondo**. Cet hôtel particulier dont l'architecture s'inspire du petit Trianon de Versailles a été construit en 1912 à la demande de Moïse de Camondo, issu d'une famille de banquiers et grand amateur d'art. Cette demeure située en bordure du Parc Monceau dans le 8^{ème} arrondissement abrite une collection impressionnante de mobilier et objets d'art du XVIII^{ème} siècle, qu'il s'est employé à rassembler au cours de sa vie.



4. Découverte de l'**hôtel des Invalides** le **18 avril** bien connu pour son dôme aux dorures étincelantes. Créé sur la volonté du Roi Soleil pour accueillir les soldats blessés ou âgés, ce lieu est devenu le siège des hautes autorités militaires. La visite guidée a permis d'admirer les collections d'armes et armures de la Couronne de France, la Cathédrale et la nécropole renfermant le tombeau de l'empereur Napoléon 1^{er}.

5. L'association des conteurs de "L'écoute s'il pleut" avait concocté un cabaret-contes plein de malice et d'histoires baroques, classiques ou "hot". On nous avait promis une soirée animée autour d'un héritage très controversé et nous n'avons pas été déçus.

Dès qu'il y a des sous ... ça chauffe dans les chaumières et chez les grands bourgeois : pas de quartier !



Situations loufoques, dialogues savoureux, contes, histoires, anecdotes incroyables ont régalé une centaine de spectateurs ravis, joyeux, la tête pleine de rêves. Et par les temps qui courent ça fait du bien. On en redemande !

6. Le **carnaval 2019** axé autour de l'univers de **Tim Burton** a été apprécié par les 250 participants venus voir défiler le Chapelier fou, le Chat Cheshire, la Reine de Cœur...

Après avoir parcouru les rues principales de notre village le cortège composé de 2 chars, dont l'un avait été réalisé par l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs et l'autre par l'association « Prends soin de toi » s'est rassemblé sur le City Stade où Bino a ensuite été brûlé.

Un goûter préparé par les parents a été offert aux enfants.

